

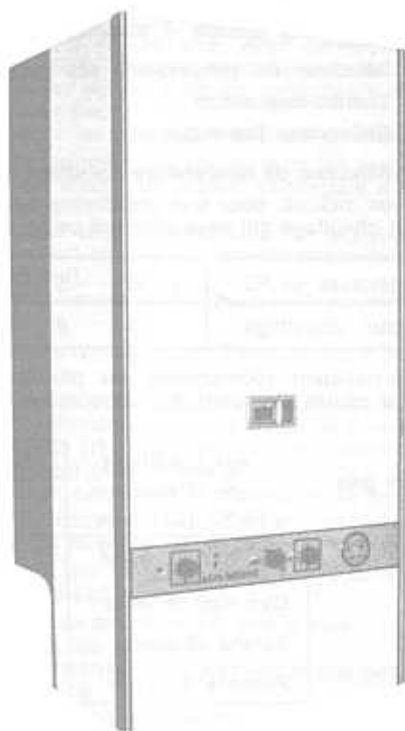
Bonne

# e.l.m. leblanc

## NOTICE D'EMPLOI POUR CHAUDIERE MURALE MIXTE

(A CONSERVER PAR L'USAGER)

### GVM 5.HP (sans veilleuse)



Modèle et Brevets déposés

**GVM 5.HP e**

23,2 kw

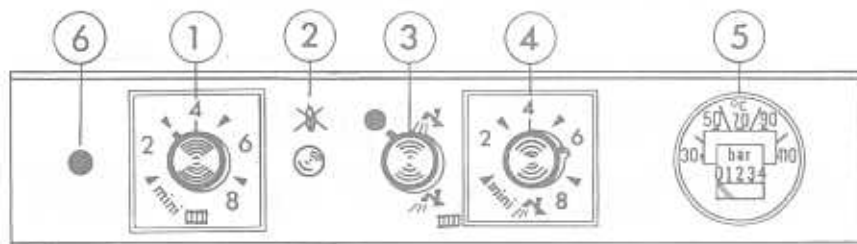
**GVM 5.HP el**

Niveau de rendement : B Haut rendement

Pertes à l'arrêt inférieures à 300 W.

# TABLEAU DE COMMANDE POUR CHAUDIÈRE MURALE MIXTE

Eau chaude + chauffage  
étanche à tirage forcé



- 1 • Sélecteur de température chauffage
- 2 • Voyant rouge de mise en sécurité
- 3 • Manette de sélection d'utilisation
  - Arrêt
  - ☽ Eau chaude sanitaire
  - ☽ ☽ ☽ Eau chaude + chauffage
- 4 • Sélecteur de température eau sanitaire
- 5 • Thermo-manomètre
- 6 • Disjoncteur thermique

## Sélecteur de température chauffage

Le tableau ci-dessous indique, pour une installation type, un exemple de réglage du sélecteur chauffage qui vous assurera un plus grand confort.

Température extérieure en °C	-10	-5	0	+5	+12
Position sélecteur chauffage	8	6	4	2	mini

En fonction de l'installation (convecteurs ou plinthes chauffantes par exemple), ce réglage pourra être corrigé à votre convenance.

débits de gaz	aux conditions de référence 15 °C 1013 mbar	
		23,2 kW
		Débits
Gaz Nat. 18 mbar		2,73 m <sup>3</sup> /h
Gaz Nat. 25 mbar		3,17 m <sup>3</sup> /h
Butane 28 mbar		2010 g/h
Propane 37 mbar		1980 g/h

## RECOMMANDATION IMPORTANTE

L'installation doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

Elle doit être conforme aux prescriptions en vigueur et aux règlements concernant les installations électriques à usage domestique (DTU 61-1 et norme C15-100).

Vérifier que la liaison électrique possède réellement un raccordement à la terre.

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

# NOTICE D'EMPLOI

*Madame, Monsieur,*

*Vous avez su choisir, ou vous avez trouvé dans votre appartement, une chaudière de notre marque, et nous vous en félicitons. Nous vous assurons que cet appareil vous donnera toute satisfaction. Vous le connaîtrez mieux, et l'appréciez, si vous voulez bien suivre les quelques conseils pratiques que nous nous permettons de vous donner ci-dessous :*

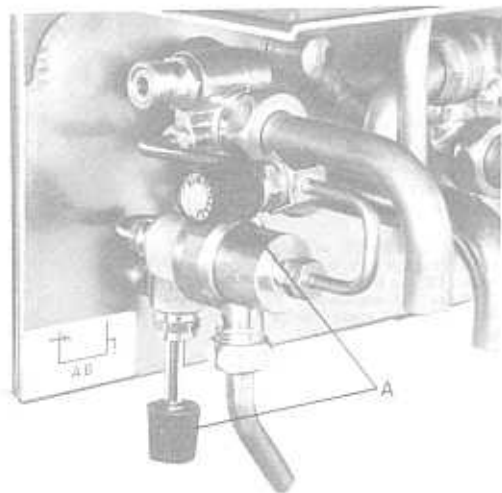
## I. - AVANT SA MISE EN SERVICE, VÉRIFIER QUE :

- l'alimentation gaz est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- l'alimentation eau froide sanitaire est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- la chaudière est sous tension électrique (existence d'un interrupteur ou d'un disjoncteur de protection avant la chaudière) ;
- la sortie d'évacuation de ventouse n'est pas obstruée ;
- l'installation de chauffage est pleine d'eau : le plein d'eau peut-être contrôlé au manomètre (5) prévu sur la chaudière.

Vérifier que la pression lue au manomètre correspond à celle qui vous a été indiquée par l'installateur.

A chaud celle-ci va augmenter par suite de la dilatation de l'eau.

Deux robinets de remplissage sont prévus sur l'appareil avec disconnecteur (ivré en option). Ils sont situés sur la partie inférieure droite et portent la mention "remplissage". Ils peuvent être manœuvrés grâce aux boutons moletés **SANS DÉMONTER LA CALANDRE**. Bien refermer ces robinets après remplissage (Rep. A).



## II. - MISE EN SERVICE :

- Vérifier que le thermostat d'ambiance ou l'horloge, si la chaudière en est équipée, demande de la chaleur.
- Ouvrir le robinet gaz manette vers la gauche, flamme rouge visible.
- Mettre le sélecteur chauffage (1) en position 8.
- Mettre le sélecteur de fonctionnement (3) sur la position symbole radiateur.
- Appuyer si nécessaire sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6).

Des étincelles sont émises qui allument directement le gaz au brûleur. Si, après tentative d'allumage, le brûleur ne fonctionne pas, le voyant rouge (2) s'allume et signale que la chaudière est mise en sécurité soit :

- par manque de gaz ;
- par suite d'une surchauffe (manque d'eau dans l'installation, mauvaise circulation dans les radiateurs, etc.) ;
- par encrassement de la chaudière.

Il est possible de faire une tentative de remise en fonctionnement après avoir vérifié :

- qu'il y a du gaz dans l'installation (en allumant un autre appareil à gaz) ;
- que le robinet de la chaudière est bien ouvert ;
- que la pression d'eau indiquée par le thermo-mano (5) est suffisante ;
- que les radiateurs sont bien purgés.



- Vérifier que le processus d'allumage indiqué précédemment a été scrupuleusement respecté et appuyer sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6) après que celui-ci s'est refroidi (temps de refroidissement 1 min. environ).

Si après vérification des différents points cités ci-dessus et nouvelle tentative de remise en fonctionnement, le voyant rouge reste allumé, faire appel à un spécialiste.

Si le brûleur s'allume, le circulateur se met en rotation et pulse l'eau au travers du circuit chauffage.

## III. - UTILISATION EAU CHAUDE SANITAIRE :

Pression maximale : 10 bar      Débit spécifique  $\Delta t$  30°C : 11 l/min

- En été, mettre le sélecteur (3) sur le symbole  sur le symbole .
- La chaudière s'utilise comme un chauffe-bain instantané sans mise en service du circulateur. Toutefois elle doit être sous tension électrique. Tout puisage d'eau chaude supérieur à 3 l/min. provoque l'allumage du brûleur, le débit de gaz étant fonction du débit d'eau et de la position du sélecteur de température.

- En hiver, mettre le sélecteur (3) sur les symboles  .

Il y a indépendance totale entre les réglages de température sanitaire et chauffage. Il est donc possible, le chauffage étant réglé à basse température, de soutirer l'eau sanitaire à température plus élevée et vice versa.

- Le réglage de la température de l'eau est obtenu au moyen de la manette du sélecteur (4). La position "8" correspond à une température d'environ 63°C à 65°C pour un débit d'eau de 5 l/min.

SI LE DÉBIT D'EAU EST TROP IMPORTANT, IL SE PEUT QUE CETTE TEMPÉRATURE NE SOIT PAS ATTEINTE. DANS CE CAS, IL FAUT DIMINUER LE DÉBIT D'EAU AU POSTE DE PUISAGE AFIN D'OBTENIR LA TEMPÉRATURE MAXIMUM.

La température de l'eau peut être réduite en agissant sur le sélecteur (4) suivant les repères chiffrés de "8" à "mini", ou en augmentant le débit d'eau.

- Le dispositif de modulation permet d'ajuster automatiquement le débit gaz, en fonction de la température sélectionnée et du débit d'eau, dans les limites de la puissance de l'appareil.

## IV. - UTILISATION EN CHAUFFAGE :

- Mettre le circulateur en fonctionnement en positionnant la manette (3) sur les symboles  .

Le brûleur s'allume en fonction de la position du thermostat chaudière (1) ou éventuellement du thermostat d'ambiance ou du combiné horloge-thermostat si celui-ci a été prévu sur l'installation.

**ATTENTION :** Ne jamais faire fonctionner la pompe de la chaudière si le circuit chauffage est vide d'eau.

■ La sélection de la température de l'eau du circuit chauffage se fait en agissant sur la manette (1). Les chiffres supérieurs correspondent aux températures les plus élevées. Le thermomètre (5) à cadran gradué permet de contrôler la température de l'eau de chauffage et en conséquence, d'agir en plus ou en moins sur le sélecteur de température chauffage (1).

■ Lorsque la température choisie est atteinte, le brûleur se coupe en fonction et de la dissipation des calories par les radiateurs ou les convecteurs et de la position du sélecteur chauffage (1). Il se réallumera automatiquement, pour maintenir la température à une valeur constante.

Nous conseillons dans le cas de l'utilisation d'un thermostat d'ambiance de mettre l'index de celui-ci en regard de la température que l'on désire maintenir dans l'appartement, et de régler le sélecteur chauffage (1) suivant la température extérieure.

## V. - CONSEILS PRATIQUES :

■ 1. Chauffage par convecteurs (en installation monotube).

Chaque convecteur est équipé d'un volet de réglage ; l'orientation de celui-ci permet de régler l'émission de chaleur du convecteur.

Ne jamais rien déposer sur ou sous les convecteurs afin de ne pas gêner la diffusion de l'air chaud.

Nettoyer régulièrement les ailettes à l'intérieur du capot.

■ 2. Chauffage par radiateurs ou convecteurs (en installation bitube).

Chaque radiateur est muni d'un robinet permettant d'arrêter ou de régler l'émission de chaleur.

Il faut éviter de fermer tous les radiateurs car la circulation de l'eau sera nulle, ce qui provoquera la mise en sécurité totale de l'appareil (extinction automatique du brûleur).

Si ce cas se produit, appuyer sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6).

■ 3. Vérifier régulièrement le plein d'eau de votre installation au manomètre (5).

■ 4. La nuit, ou en période de non occupation momentanée de votre appartement, il est préférable de ne pas arrêter le chauffage, mais de régler le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance à une température plus basse, ce qui aura pour avantage de maintenir une certaine température dans vos pièces avec une consommation de gaz réduite.


■ 5. Si l'installation fonctionne avec un thermostat d'ambiance, ne jamais fermer le radiateur de la pièce où se trouve le thermostat.

■ 6. Si un radiateur (ou un convecteur) ne chauffe plus, le purger et vérifier que le robinet est bien ouvert.

■ 7. Si la température ambiante est trop élevée :

... Ne pas fermer tous les radiateurs.

... Ne pas ouvrir les fenêtres, mais agir sur le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance.

■ 8. Il est recommandé en période de non-chauffage de faire fonctionner le circulateur chaque mois pendant 5 à 6 minutes environ en plaçant la manette (3) sur la position  (contrôler éventuellement en dévissant le bouchon central de celui-ci).

■ 9. En cas de non-utilisation en hiver, vidanger l'installation chauffage au moyen des robinets et purgeurs prévus à cet usage et pour l'installation sanitaire fermer le robinet d'arrêt d'eau froide, ouvrir les robinets des différents postes alimentés par l'appareil et dévisser les vis de vidange.

Pour le circuit chauffage, il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Utiliser des fluides alimentaires ou autorisés.

Dans ce cas, laisser le circulateur sur la grande vitesse (Position 2).

## VI. - ENTRETIEN DE VOTRE CHAUDIÈRE :

Votre chaudière vous donnera encore plus de satisfaction si vous la faites entretenir **annuellement**. Aussi nous vous recommandons vivement de souscrire un « **CONTRAT D'ENTRETIEN** ».

Renseignez-vous auprès de votre installateur, de notre service Après-Vente, ou de notre agence régionale.

**NETTOYAGE :** Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce, à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

N'omettez pas de nous envoyer le **BON DE GARANTIE** joint à votre chaudière, après l'avoir rempli. Nous vous en remercions.

## VII. - CHANGEMENT DE GAZ :

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, la transformation doit être exécutée par un installateur qualifié.

**Dans le cas d'une eau très calcaire, consultez votre installateur.**

# e.l.m. leblanc

Société anonyme au capital de 22.321.580 F

123-125 rue Diderot - 93700 DRANCY

Tél. : (1) 48.30.11.12

Téléfax : (1) 48.30.86.21

Télex : 235 406

N.I.E. 542097944 - A.P.E. 3002

### SERVICE APRÈS-VENTE

#### RÉGION PARISIENNE :

93700 DRANCY : 9, 13 rue Émile-Zola	tél. (1) 48.30.12.13
92370 CHAVILLE : 70, rue Roger-Salengro	tél. (1) 47.50.50.33
75011 PARIS : 22, bd Richard-Lenoir	tél. (1) 43.55.26.50
92700 COLOMBES : 4, av. de Stalingrad	tél. (1) 47.80.03.36
94200 IVRY-SUR-SEINE : 26, rue Robert-Witshit	tél. (1) 49.60.69.03

#### RÉGION OUEST :

14000 CAEN : 69, rue Victor-Lépine	tél. 31.52.06.31
44100 NANTES : 46, bd Boulay-Paty	tél. 40.76.94.91
35000 RENNES : 83, bd de Metz	tél. 99.38.58.34

#### RÉGION NORD :

59000 LILLE : 8, rue Molière	tél. 20.52.28.56
62000 ARRAS	tél. 21.58.76.39

#### RÉGION EST :

25220 BESANCON : Roche-lez-Beaupré : Z.I. de Thise	tél. 81.80.73.71
54000 NANCY : 6, rue Foller	tél. 83.35.02.84
57000 METZ : 105, rue Kellermann	tél. 87.63.23.02
67000 STRASBOURG : 31, rue du Fossé-des-Troize	tél. 88.36.06.85

#### RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

69008 LYON : 154, av. du Général-Frère	tél. 78.00.02.38
03100 MONTLUCON : 34, quai de Verdun	tél. 70.29.09.96
38000 GRENOBLE : 10, rue Léon Sestier Z.A. le GEAL	tél. 76.49.53.60
63540 CLERMONT-FERRAND - ROMAGNAT Centre Commercial les Perouses	tél. 73.62.00.00

#### RÉGION SUD-EST :

13010 MARSEILLE : 97-99, av. de la Timone	tél. 91.78.67.00
34000 MONTPELLIER : 49, rue Frédéric-Bazille	tél. 67.65.76.75
06300 NICE : 19, rue Beaumont	tél. 93.89.64.10
83000 TOULON : 13, rue Goulier	tél. 94.24.31.86
84000 AVIGNON : 23, route Montfavet	tél. 90.89.10.51

#### RÉGION MIDI-PYRÉNÉES :

64200 BIARRITZ : 7, rue du Lycée	tél. 58.03.84.93
64000 PAU : 8, rue Baudouin	tél. 59.27.11.96
65000 PERPIGNAN : 6, rue Guillaume-Apollinaire	tél. 68.61.13.68
31200 TOULOUSE : 19, bd Silvio-Trentin	tél. 61.47.70.60

#### RÉGION CENTRE-LOIRE :

18000 BOURGES : 12, rue Florentin Labbé	tél. 48.70.84.12
45000 ORLÉANS : 10, rue du Maréchal-Foch	tél. 38.62.23.18
37700 TOURS-SI-PIERRE-DES-CORPS : 24, av. Lénine	tél. 47.44.33.40

#### RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN :

33800 BORDEAUX : 102, rue Francin	tél. 56.92.78.17
87000 LIMOGES : 2, impasse Daguerre	tél. 55.77.31.87

+ 510 STATIONS de SERVICE APRÈS-VENTE en FRANCE